

F-Aix-en-Provence: Refuse disposal and treatment
OJ S 73/2013 13/04/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Cté d'agglo. du Pays d'Aix-en-Provence
Postal address: CS 40868
Town: Aix-en-Provence Cedex 1
Postal code: 13626
Country: France
For the attention of: Mme la directrice de la commande publique
E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr
Telephone: +33 488788800
Fax: +33 488788808

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.agglo-paysdaix.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
Postal address: CS 40868
Town: Aix-en-Provence Cedex 1
Postal code: 13626
Country: France

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Broyage et valorisation des végétaux issus des déchèteries et des services techniques municipaux au sud de la CPA

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Territoire de la communauté du pays d'Aix
NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Broyage et la valorisation des végétaux collectés sur les déchèteries et les services techniques municipaux situés au sud de la Communauté du Pays d'Aix. Ces déchets seront acheminés sur le site récepteur par les opérateurs de gestion des déchèteries. La prestation de transport des déchets des déchèteries vers les sites de traitement ne fait pas partie du présent appel d'offres.

II.1.6. CPV code(s)

90510000 Refuse disposal and treatment, 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est d'une durée ferme de 24 mois et court à compter de sa date de notification.les prestations s'exécutent par émission de bons de commande, au fur et à mesure des besoins conformément à l'article 77 du CMP dans les limites quantitatives suivantes: minimum pour 24 mois 20 000 tonnes, maximum pour 24 mois 40 000 tonnes. Le démarrage des prestations sera notifié à l'entrepreneur par le bon de commande n° 1. Le délai maximum d'exécution des prestations visées par les bons de commande s'établit dans la limite d'un plafond de 6 mois de date à date.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le marché ne prévoit aucun cautionnement

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement des créances,
-délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture ;
-financement prévu sur le budget de fonctionnement de la CPA, sur ses fonds propres-
paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après
service fait-conformément à l'article 87 du Code des Marchés, une avance de 5 % du montant
(TTC) minimum est accordée au titulaire du marché, sauf refus de sa part indiqué dans l'acte
d'engagement, sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande.-marchés à
prix unitaires, révisables.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire à l'attribution du marché

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant la vérification de la satisfaction des conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) :

- une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat et l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire ;
- le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait K bis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises. ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée. Ces formulaires sont téléchargeables sur les sites suivants : http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour chacun des membres du groupement éventuel :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique ;

-déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

-l'extrait du ou des arrêtés préfectoraux justifiant de l'autorisation d'exploiter le site au moment de la notification du marché et la prise en compte de la mise en conformité administrative du changement de nomenclature ICPE (rubrique 2780). Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Coût global des prestations. Weighting 80
2. Valeur technique. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority 13M053

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.5.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Type de pouvoir adjudicateur: Établissement public de coopération intercommunale. Les critères de sélection des candidatures sont les capacités financière, technique et professionnelle des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux articles lii.2.1 à lii.2.3. Du présent avis d'appel public à la concurrence. Les critères de jugement des offres sont les suivants :

1 - coût global des prestations = [Prix de traitement + Coût de transport global]. Ce critère sera calculé de la manière suivante: - prix de traitement : Montant total (TTC) du Détail Quantitatif Estimatif renseigné par le candidat; - coût de transport global = Somme des coûts de transport de toutes les déchèteries vers le site de traitement du candidat. Les coûts de transport relatifs à chacune des déchèteries vers le site de traitement du candidat seront calculés par application de la formule suivante : $(0,49 \text{ EUR HT par tonne transportée et par km parcouru}) \times (\text{tonnage annuel de la déchèterie}) \times (\text{nombre kms (aller + retour) de la déchèterie à l'installation de traitement du candidat})$ pour ce faire, les adresses des déchèteries, points de départ des déchets de bois, sont celles précisées en annexe au CCTP. Le calcul de la distance kilométrique du point de départ au point d'arrivée se fera au moyen de l'itinéraire préconisé par le site internet Mappy.Fr en tenant compte des contraintes de cheminement et d'accès pour les véhicules PI. Si un candidat proposait plusieurs sites de réception, il sera pris en compte la distance kilométrique la plus courte entre le point de départ (déchèterie) et le point d'arrivée (site de traitement). Les coûts de transports relatifs à chacune des déchèteries sont enfin additionnés pour parvenir à l'obtention du coût de transport global.

2 - valeur technique L'Évaluation de la valeur technique de l'offre sera examinée sur la base des 4 éléments annoncés ci-dessous :

- élément 1 : La qualité du process de valorisation et des filières d'écoulement pour la partie des végétaux valorisés propriétés du titulaire.
- Élément 2 : L'Étendue des jours et heures d'ouverture et l'organisation mise en oeuvre pour minimiser la fermeture du site (maximum 48h consécutives)
- élément 3 : Les mesures prises pour la sécurité et l'organisation du site : l'existence d'un plan de circulation, l'organisation pour assurer la fluidité de circulation sur le site et limiter le temps d'attente, l'aménagement et l'état des voiries, la facilité de déchargement...
- Élément 4 : Efficacité en matière de suivi opérationnel et pertinence des outils de gestion des données (tableau de gestion des tonnages, procédures de suivi des entrées et des

sorties...)chaque sous critère est noté de 0 (très mauvais ou pas de réponse) à 5 (excellent) et fera l'objet d'une pondération égale à 25 % de la note technique globale. la note technique est obtenue en calculant la moyenne des notes obtenues pour chaque élément de la valeur technique. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère " valeur technique " mentionné ci-dessus. les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante: direction de la commande publique - 3 cours Sextius, 13100 Aix-en-Provence, aux heures d'ouverture des bureaux (de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:00 du lundi au jeudi, de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 16:00 le vendredi, sauf jours fériés). Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse Internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_4bLdMxYq0O&v=1&selected=0 La remise des plis peut se faire:

- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (Chronopost, ups, fedex, etc...) aux horaires et à l'adresse géographique susvisée,
- soit par voie électronique à l'adresse Internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_4bLdMxYq0O&v=1&selected=0 Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 10.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA -comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Country: France

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Country: France
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.4.2013